

Beauvais, le 18 septembre 2009

# C.T.P.L.

Du 18 septembre 2009



- 1°) Création du pôle unifié « Fiscalité Directe Locale »
- 2°) Mise en place de l’accueil fiscal de proximité
- 3°) Plan de prévention contre la pandémie grippale
- 4°) Chantier fusion 2010 (SIP, PRS...)
- 5°) Document d’orientations stratégiques
- 6) Questions diverses

### 1°) Création du pôle unifié « Fiscalité Directe Locale »

Le pôle « Fiscalité Directe Locale » (PFDL de la TG) et le Service de Direction de la Fiscalité Directe Locale (SDFDL de la DSF) seront regroupés le 1<sup>er</sup> octobre 2009 au sein de la TG.

Ce service sera composé de 5 personnes (1 A et 2 B filière fiscale, 1 A et 1 B filière gestion publique).

Ce service conservera les missions des 2 services d’origine (agrégation des bases, contrôle et enregistrement des décisions des collectivités locales, campagne de taxe professionnelle, analyse fiscale, simulation de bases, conseil fiscal auprès des élus), à l’exception de l’homologation des rôles qui reste de la compétence des services de l’ex DSF.

Le versement des avances aux collectivités locales sera transféré du service recouvrement au PUFDL.

FO a déploré que :

- les remarques des agents ont été systématiquement rejetées par les Directions ;
- aucune leçon n’a été tirée des problèmes rencontrés dans les 3 sites préfigureurs.

Nous nous interrogeons légitimement sur la capacité de nos Directions à fusionner l'ensemble des services au regard des difficultés rencontrées au cours de cette opération qui ne touchait que 5 agents du PUFDL.

Vote :

5 pour (5 administration).

3 abstention (3 FO).

2 contre (2 CGT).

## **2°) Mise en place de l'accueil fiscal de proximité**

Il s'agit, pour les trésoreries mixtes, de prendre en charge les demandes des usagers relatives aux questions d'assiette relevant d'un SIP ou d'un CDI. Il s'agit également, pour les CDI ou les SIP, de prendre en charge les demandes des usagers relatives aux questions de recouvrement relevant d'une trésorerie mixte.

Cet accueil ne concerne que des demandes effectuées au guichet ou par téléphone. Le courrier ne doit pas être traité par le point d'accueil, mais doit être transféré au service concerné.

Cet accueil consiste à distribuer les dépliants aux redevables, à répondre aux questions simples et à transférer les demandes plus complexes au service compétent.

Les trésoreries de proximité disposent d'un nouvel outil pour la transmission des réclamations et les pièces jointes : GAIA Guichet.

Les Maires ont été informés de cette nouvelle organisation, mais pas les usagers.

Même si nous disposons de peu de recul sur le sujet (mise en place au 01/09/09), les remontées des postes comptables nous ont permis d'intervenir sur les points suivants :

- Comme souvent en matière de fusion, nous avons l'impression de faire passer « la charrue avant les bœufs ». Alors que l'accueil fiscal est évoqué depuis plusieurs mois, les sacs de liaison entre les trésoreries de proximité et les SIP (ou CDI) n'ont toujours pas été distribués. La Direction nous a indiqué que ces sacs ont été répartis hier.
- L'organigramme des SIP, demandé à 2 reprises par FO, n'est toujours pas diffusé dans les trésoreries. La Direction nous a indiqué que cet organigramme était disponible sur le site de la Direction des Services Fiscaux de l'Oise via EOLE. Une note précisant le chemin d'accès sera prochainement diffusée dans le réseau. Pour autant, ce site ne permet pas de connaître le secteur d'assiette attaché à une commune donnée.
- Nous avons demandé la mise en place d'ordinateurs dédiés à GAIA Guichet dans les postes comptables, notamment pour traiter les demandes en période de forte affluence. Une étude est actuellement en cours à la Direction locale qui prévoirait ce type d'équipement pour les postes les plus importants ( à partir de R.P).

## **3°) Plan de prévention contre la pandémie grippale**

A ce jour, nous sommes en phase d'alerte 5 A qui n'entraîne pas de mesures particulières, si ce n'est le respect de règles basiques d'hygiène.

Une provision de masque a été livrée à la TG permettant de protéger, pendant 6 semaines, à raison de 3 masques par jour et par agent, les collègues particulièrement exposés (agents au contact direct du public, agents du courrier, agents itinérants). Des produits désinfectants, gels hydro alcooliques et des lingettes pour nettoyer les claviers informatiques ont également été achetés.

Le passage en phase 5 B voire 6 pourrait intervenir dans les prochaines semaines. Si tel était le cas, un plan d'organisation et de prévention ministériel serait mis en œuvre. Une circulaire reprenant les différentes dispositions de ce plan devrait être diffusée dans les prochains jours.

Une organisation des services, visant à assurer les missions essentielles, serait alors mise en place.

Afin de permettre à la Direction de joindre l'ensemble des personnels en cas de pandémie, un annuaire comprenant des coordonnées personnelles des agents est en cours d'élaboration.

Il est demandé de faire remonter à la Direction locale tout cas supposé ou avéré de grippe A.

Enfin, des avenants aux marchés de nettoyage ont été signés pour permettre la décontamination des espaces de travail utilisés par les agents touchés par le virus H1N1.

#### **4°) Chantiers fusion 2010**

- SIP de Compiègne et Creil

Ces 2 structures devraient être mises en place le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à mener et du stade d'avancement de ces derniers, cette échéance nous paraît optimiste.

S'agissant de Compiègne, le resserrement des surfaces par agent entraîne déjà des tensions entre les services. Nous avons demandé au TPG d'être vigilant sur le sujet, dans la mesure où cette réinstallation sera subie par l'ensemble des personnels.

- Pôle de recouvrement spécialisé

Mise en place également prévue au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le responsable sera issu de la filière gestion publique.

La Direction n'a pu répondre à nos questions relatives au choix des agents susceptibles de rejoindre cette nouvelle structure, ni à la future organisation du service recouvrement contentieux de la TG.

#### **5°) Document d'orientation stratégique (DOS)**

Il doit donner les grandes lignes stratégiques pour les années à venir.

10 ateliers départementaux et 9 ateliers interrégionaux vont être constitués à partir de octobre 2009.

A ce jour, seules 30 personnes ont fait acte de candidature.

## **6) Questions diverses**

### **Réinstallation de la Trésorerie de St Just en Chaussée**

FO a interrogé la Direction sur ce projet, dont nous n'avons plus entendu parler depuis plusieurs mois.

Finalement le projet retenu est celui de la rue de Montdidier. La réinstallation est prévue dans un an environ.

Les plans de l'aménagement intérieur sont en cours.

Actuellement, il n'est pas prévu de logement de fonction, mais une étude a été demandée à la DGFIP pour réexaminer cette possibilité.

### **Liancourt**

L'attention du TPG a été attirée sur l'étroitesse des locaux.

Le TPG a indiqué que le Maire de la commune n'était pas coopératif sur le sujet et qu'une installation d'une partie des services dans le logement de fonction nécessitait d'importants travaux.

### **Vos représentants FO en CTPL:**

LEDRU Valérie, TG (SPL)  
COUTARD Sylvie, TG (ERD)  
VALEYRIE Olivier, TG (Rec contentieux)  
LECLERCQ Patricia, (Sérifontaine)



### **BULLETIN D'ADHESION:**

Nom:  
Prénom:  
Grade:  
Echelon:  
Poste:  
A retourner à Maryse COZETTE TP Creil Male

Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre nouveau site web à l'adresse suivante :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>